

Lutte contre la drogue

La sonnette d'alarme

NR 3691 — Jeudi 8 avril 2010

→ Dans un entretien accordé à la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de la rédaction, Abdelmalek Sayah, directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), a, encore une fois, tiré la sonnette d'alarme : « nous ne serons pas à l'abri d'une catastrophe, si rien n'est fait à temps. » Si on ne se préserve pas, précise-t-il, on sera une société de consommation de cannabis marocain, les narcotrafiquants vont se verser dans la cocaïne et laisser le cannabis se consommer en Algérie. Les services de sécurité et en particulier les GGF, au niveau des frontières, sont sur le terrain, dit-il, mais il y a beaucoup de difficultés à contrer les narcotrafi-

quants qui ne reculent devant rien, utilisent des armes lourdes et sont bien outillés en moyens sophistiqués. Il y a eu des morts parmi les gendarmes et les douaniers dans des accrochages. C'est pourquoi, insiste-t-il, il faut axer le travail sur la sensibilisation. M. Sayah a également fait ressortir la difficulté à remonter la filière jusqu'aux commanditaires qui sont, de ce fait, « intouchables ». Il souligne que les barons de la drogue ne sont pas identifiés. Ce sont des importateurs, des entrepreneurs, parfois des gens bien placés, fait-il observer. Les services de sécurité tombent sur des exécutants mais quand ils remontent la filière, le fil est coupé à un endroit, fait-il remarquer.

M. Sayah confirme que le Maroc est le premier producteur de cannabis dans le monde avec 63 %. Des pays de l'Afrique de l'Ouest et même asiatiques tentent de le concurrencer mais le cannabis marocain reste le plus demandé. Les narcotrafiquants veulent faire passer le cannabis par l'Algérie et par le couloir des pays du Sahel vers les pays du Golfe, le Moyen-Orient et l'Europe. L'Algérie est également très convoitée pour le passage de la cocaïne, car le passage par les pays du Sahel revient cher aux narcotrafiquants qui sont obligés de payer des rançons aux groupes terroristes. Mais l'accès par l'Algérie ne leur sera pas facile, affirme M. Sayah. Côté chiffres, on ne peut donner de chiffres

sur les quantités qui circulent, avoue M. Sayah qui ajoute qu'aucun pays n'est en mesure de le faire. Il annonce la publication, le 26 juin prochain, à l'occasion de la Journée de lutte contre la toxicomanie, des conclusions d'une enquête en cours et des premiers chiffres sur la prévalence de la drogue en Algérie. M. Sayah insiste sur la sensibilisation des opérateurs qui manipulent les précurseurs devant le risque de voir ces produits détournés pour être vendus à l'étranger car ils servent à produire de la drogue. Une douzaine de centres de désintoxication, opération relevant du ministère de la Santé, sont achevés, dit-il, il reste à les équiper et leur affecter le personnel spécialisé.

Lakhdar A.